

## Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : Fermetures nocturnes du lundi 22 au mercredi 24 janvier 2024



VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter des fermetures ponctuelles de la bifurcation A7/A54 entre le lundi 22 et le mercredi 24 janvier prochain. En cas d'intempéries, ces fermetures seront annulées et reportées les nuits du jeudi 25 et du lundi 29 janvier 2024.

### Planning des fermetures nocturnes

Lundi 22 janvier 2024 de 20h30 à 06h00 le lendemain :

Fermeture de la bretelle de bifurcation de l'A54 pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles en direction de Lyon ;

**Fermeture de la bretelle de bifurcation de l'A7 pour les véhicules en provenance de Marseille en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles.**

**De ce fait, l'accès à l'autoroute A7 en direction Lyon sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles et l'accès à l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles sera impossible pour les véhicules en provenance de Marseille /Aix en Provence.**

- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République, suivre la D 538 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Salon Nord n° (27). **(Itinéraire S10)**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n° 28) puis suivre la direction de Lyon. **(Itinéraire S31)**
- Les conducteurs en provenance de l'A7 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau / Arles devront sortir à l'échangeur de Rognac n° (28), suivre la D21 puis la D113 et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **(Itinéraire S16 depuis Marseille)**
- Les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau / Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **(Itinéraire S14 puis S16 depuis Aix/Nice)**

**Nuits du mardi 23 et du mercredi 24 janvier 2024 de 20h30 à 06h00 le lendemain :**

**Fermetures de la bretelle de bifurcation de l'A54 pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles en direction de Lyon et de Marseille. De ce fait sortie la sortie sera obligatoire à l'échangeur de Grans (n°14) pour les véhicules en provenance d'Arles. L'entrée sera interdite à l'échangeur de Grans (n°14) et à l'échangeur de Salon Centre (n°15) pour les véhicules en direction de Lyon, Marseille/Nice**

- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République, suivre la D 538 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Salon Nord (n°27). **(Itinéraire S10)**
- La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Lyon et dont les véhicules ont un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), prendre la D113, suivre la D21 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) puis suivre la direction de Lyon. **(Itinéraire S31)**

- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction de Marseille devront sortir à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14), suivre la D113, et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28). **(Itinéraire S31)**
- Les conducteurs en provenance de l'A54 souhaitant emprunter l'autoroute A7 en direction d'Aix en Provence devront sortir à l'échangeur de Grans (n°14) suivre la D113, et la D21 pour reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon et suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence à l'échangeur de Coudoux (28b). **(Itinéraire S31)**  
De fait, sortie obligatoire à l'échangeur de Grans (n°14) en provenance d'Arles. Entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14) et à l'échangeur de Salon Centre en direction de Lyon, Marseille/Nice

**Fermetures de la bretelle de bifurcation de l'A7 pour les véhicules en provenance de Marseille et en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles. De ce fait l'accès à l'autoroute A54 pour tous les véhicules en provenance de Marseille en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles sera impossible.**

- Les conducteurs en provenance de l'A7 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau / Arles devront sortir à l'échangeur de Rognac (n°28), suivre la D21 puis la D113 et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **(Itinéraire S16 depuis Marseille)**
- Les conducteurs en provenance de l'A8 souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau / Arles devront sortir à l'échangeur de Coudoux La fare (n°28), suivre la D21 puis la D113 et rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans / Salon-de-Provence (n°14) **(Itinéraire S14 puis S16 depuis Aix/Nice)**

## Le projet d'aménagement : Une bifurcation A7/A54 plus sûre et plus fluide



**Ce projet d'envergure, déclaré d'utilité publique en 2020, permettra de renforcer la sécurité des usagers et de fluidifier le trafic dans un secteur stratégique. En effet, la bifurcation A7/A54, dans le secteur de Salon-de-Provence, permet de relier la Région Sud à la Région Occitanie. Les travaux en cours visent à reconfigurer ce nœud autoroutier majeur (plus de 53 000 véhicules/jour en trafic moyen journalier annuel), pour en augmenter la capacité de transit.**

## En quoi consiste ce chantier ?

Ce chantier comporte plusieurs opérations complémentaires :

- L'élargissement **de la bretelle de jonction Arles/Marseille**, avec :
  - la création d'une voie supplémentaire sur l'A54, en amont de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1),
  - la création d'une voie d'insertion supplémentaire sur l'autoroute A7, dans le prolongement de la bretelle de jonction A7/A54, en direction de Marseille (2).
- La **reconfiguration de la bretelle de jonction Marseille/Arles** : la voie d'insertion de l'A7 en provenance de Marseille vers l'A54 en direction d'Arles **va être prolongée de 600 m**, pour faciliter et sécuriser l'accès à la bifurcation (3).



## Un chantier hors norme

Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier Sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
  - le pont qui accueille la RD 68 sera démolé et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
  - le pont surplombant la Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.

## Un chantier qui respecte l'environnement

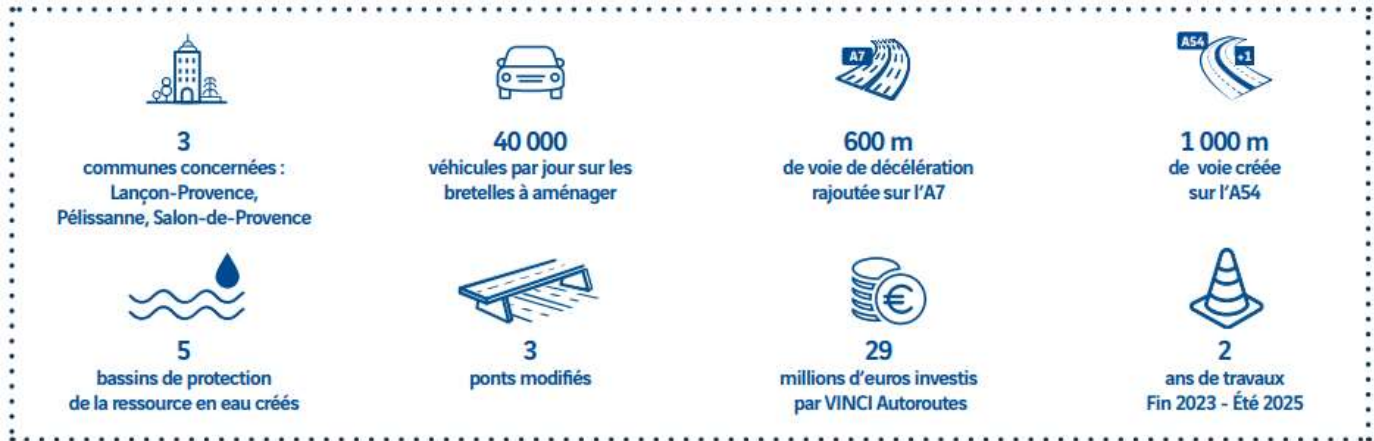
- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- Des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ;

et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;

- 100% des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100% de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100% des eaux du chantier recyclées.



## Les chiffres-clés du chantier



## Un dispositif pour informer les usagers en temps réel

- Radio Vinci Autoroutes (107.7)
- Le 3605 (service client 24h/24 et 7j/7 - service gratuit + prix d'appel)
- Les comptes X (ex-Twitter) @A7Trafic et @A54Trafic
- Le site internet dédié à ce chantier : [bifurcation-a7-a54.com](http://bifurcation-a7-a54.com)
- La ligne Allo chantier : 04 65 01 13 33 (appel gratuit)
- Un système d'alerte e-mail et/ou SMS pour informer spécifiquement des conditions de circulation sur le secteur.  
Inscription gratuite sur [bifurcation-a7-a54.com/info-travaux/](http://bifurcation-a7-a54.com/info-travaux/).

## CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, [nelly.desteve@vinci-autoroutes.com](mailto:nelly.desteve@vinci-autoroutes.com), 06 30 48 64 26

## À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 187 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), [www.vinci-autoroutes.com](http://www.vinci-autoroutes.com), [facebook.com/VINCI Autoroutes](https://facebook.com/VINCI_Autoroutes), compte X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, [www.fondation.vinci-autoroutes.com](http://www.fondation.vinci-autoroutes.com), ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).